

# Le Chapelois

Bulletin Communal 2023



# Conseil municipal



**Maire de la  
Chapelle-Hermier**

**Sébastien PAJOT**

*Finances, économie  
Enfance-jeunesse, sports  
Communication, tourisme*

## ADJOINTS



**Guy RAPITEAU**  
**1er adjoint**

*Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment  
Fêtes, cérémonies, manifestations*



**Emmanuel MAREIX**  
**2ème adjoint**

*Finances, économie  
Enfance-jeunesse, sports  
Actions sociales, affaires sociales  
Communication, tourisme*



**Bernard LÉCOCQ**  
**3ème adjoint**

*Finances, économie  
Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment  
Actions sociales, affaires sociales  
Fêtes, cérémonies, manifestations*



**Sébastien CORNU**  
**4ème adjoint**

*Enfance-jeunesse, sports  
Communication, tourisme*

## CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE



**Sylvie LABBÉ**

*Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment  
Actions sociales, affaires sociales  
Fêtes, cérémonies, manifestations*

## CONSEILLERS



**Josette BOUCHEREAU**

*Fêtes, cérémonies, manifestations*



**Charles GARANDEAU**

*Finances, économie  
Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment  
Enfance-jeunesse, sports*



**Chantal DESVARENNES**

*Actions sociales, affaires sociales  
Communication, tourisme  
Fêtes, cérémonies, manifestations*



**Patrice MECHIN**

*Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment  
Enfance-jeunesse, sports*



**Dominique MERIEAU**

*Finances, économie  
Actions sociales, affaires sociales  
Fêtes, cérémonies, manifestations*



**Christophe GAUVRIT**

*Finances, économie  
Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment*



**Benoit HERIEAU**

*Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment*

## LE PERSONNEL COMMUNAL



**Nadine Charbonneau**  
Secrétaire - accueil



**Vanessa Matrat**  
Directrice générale  
des services



**Fabien Gaborit**  
Agent d'entretien



**Guylain Chatellier**  
Agent d'entretien



**Sophie Herieau**  
Agent d'entretien  
mairie



**Brigitte Huot**  
Agent d'entretien  
salle polyvalente

## Le mot du Maire

Chères Chapelaises, Chers Chapelais,

Nous venons de tourner la page de l'année 2022. Année marquée par de nombreux événements internationaux et nationaux qui ont des conséquences directes et indirectes sur notre quotidien.

De nombreuses incertitudes sont devant nous avec des impacts forts sur notre pouvoir d'achat du fait d'une inflation galopante que, comme tout un chacun, nous devons mesurer.

Dans ce contexte, nous devons redoubler de vigilance dans la gestion et les dépenses de notre commune.

Sur 2022, nous nous sommes déjà engagés dans cette voie en réduisant fortement notre consommation énergétique.

Ainsi, nous avons diminué les horaires de notre éclairage public et passé l'éclairage du cours couvert de tennis en led.

Sur 2023, Nous continuerons sur notre lancée en rénovant énergétiquement les bâtiments de la salle polyvalente et de la mairie. Nous envisageons également de passer l'éclairage du stade de football en led.

Comme vous avez pu le constater les premières maisons du lotissement du stade sont en construction.

Nous avons également terminé les travaux de la seconde tranche. La commune souhaite la bienvenue à ces nouveaux chapelais qui feront le bonheur de nos associations, de nos écoles et de nos commerces.

Sur la lancée du transport solidaire qui connaît un franc succès, la commune va proposer en lien avec la Communauté de Communes du Pays des Achards, une permanence « France Services » sur RDV à la mairie le 2<sup>ème</sup> Mardi de chaque mois afin d'accompagner chacune et chacun d'entre nous dans nos démarches administratives de plus en plus fastidieuses.

Pour finir, nous tenons à remercier Thony Logeais, agent communal, et Laurence Grellaud, directrice générale des services, pour les services rendus à la commune et nous leur souhaitons de bonnes réussites dans leurs nouvelles missions.

Nous sommes très heureux d'accueillir depuis le 13 janvier 2023, Vanessa Matrat, nouvelle directrice générale des services qui travaillait auparavant au SYDEV de la Vendée et depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2022, Guylain Chatelier, fort de ses 22 ans d'expérience sur la commune de COEX, en tant qu'agent technique.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2023 ainsi qu'à vos proches.

Bien amicalement

Sébastien PAJOT, Maire

**Mairie de la Chapelle-Hermier**  
**Tél. 02 51 34 61 66 - Fax. 02 51 34 64 24**

Email : [accueilmairie@lachapellehermier.fr](mailto:accueilmairie@lachapellehermier.fr)  
Site : [www.lachapellehermier.com](http://www.lachapellehermier.com)

photos : Bernard Lecocq - Sébastien Cornu

## SOMMAIRE

Conseil municipal	
Le mot du Maire	1

### Vie intercommunale

France service	2
Outil en main	3
Enfance - jeunesse	3

### Vie communale

Plan lotissement du stade	4
Lotissement du stade	5
Les réalisations élagage & curage	6-7
Salle polyvalente	8
Eclairage public	9
Rampe salle polyvalente	9
Eoliennes	9
Nouveaux arrivants	10
Forum des associations	10
Défibrillateur	11
Nettoyage de la commune	12
Transport solidaire	13
Le personnel de la commune	14
1000 loisirs	14
La bibliothèque	15
École Saint-Pierre	16
OGEC Saint-Pierre	17
École Aimé Césaire	18
A.P.E Aimé Césaire	19
Cérémonie du 11 novembre	20
Repas des Aînés - Colis de Noël	21
Rappel des gestes de civilité	22
Tarifs salle polyvalente	23
Artisans, Commerçants	24
Services médicaux sociaux	25
Services communaux	26
Tarifs, subventions - Culte	27
État civil - Conciliateur	28
ADMR	29
Camping Yelloh	30- 31
Chrysalide - Câlins Ca-Ânes	32
Le Domaine du pré	33

### Vie associative

Yoga	33
La chasse	34
Les chevaliers du Jaunay - UNC	35
U.S.C.V Tennis	36
La pêche	37
Aux sources du Pré	38-39
AFAC Foot	40

### Histoire & Patrimoine

Chronique Historique	41-42-43
Jeu - météo	44

**Vous avez des difficultés à réaliser  
vos démarches administratives ?**

## NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER !

Rendez-vous à **votre espace** France services.  
2 rue impasse de l'Atlantique, ZA Sud, 85150 Les Achards

France services est un service simulation pour les allocations public gratuit et ouvert à tous. logement...  
Il permet d'accompagner les Ce guichet unique donne accès usagers dans leurs démarches dans un seul et même lieu de vie quotidienne (déclaration aux principaux organismes d'impôts, recherche d'emploi, de services publics : Pôle emploi, réalisation d'une carte grise, l'Assurance retraite, l'Assurance questions sur la retraite, maladie, la CAF, la MSA...

### FRANCE SERVICES SE DÉPLACE PRÈS DE **CHEZ VOUS** !

À la mairie de NIEUL-LE-DOLENT  
Tous les 1<sup>er</sup> lundi du mois de 14h à 16h30

À la mairie de BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE  
Tous les 3<sup>e</sup> lundi du mois de 14h à 16h30

Les usagers qui souhaitent profiter d'un **accompagnement** pendant l'itinérance devront préalablement prendre **rendez-vous** auprès de l'espace France services des Achards.

#### HORAIRES À COMPTER DU 2 JANVIER 2023 :

Lundi : 8h30 / 12h30  
Mardi : 13h30 / 17h30  
Mercredi : 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h00  
Jeudi : 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h00

#### CONTACT

Tel : 02 72 78 11 50 ou par mail :  
france.services@cc-paysdesachards.fr



**FRANCE SERVICE** dans votre commune  
à la **CHAPELLE-HERMIER**  
A la mairie tous les 2<sup>e</sup> mardi du mois  
de 9h30 à 12h00 **sur rendez-vous au 02 72 78 11 50**



www.loutilmain.fr

# L'Outil en Main

Echanger & Transmettre

L'initiation des enfants aux métiers manuels et du patrimoine

OUVERTURE  
PROCHAINE

L'épanouissement  
de 2 générations



## Les 10 principes fondamentaux

- Initier les enfants à la connaissance et à la pratique des métiers
- Développer leur dextérité
- Découvrir et travailler la matière
- Elaborer et réaliser un bel ouvrage
- Apprendre le respect de l'outil et du travail bien fait
- Éveiller leur regard, les sensibiliser au patrimoine
- Mieux vivre ensemble et participer au « bien vieillir »
- Susciter des vocations
- Maintenir un lien intergénérationnel
- (Re)Prendre confiance en soi

Vous souhaitez transmettre votre savoir ?  
Contactez-nous !

Céline PEOC'H  
c.peoch@cc-paysdesachards.fr  
02 51 05 94 49

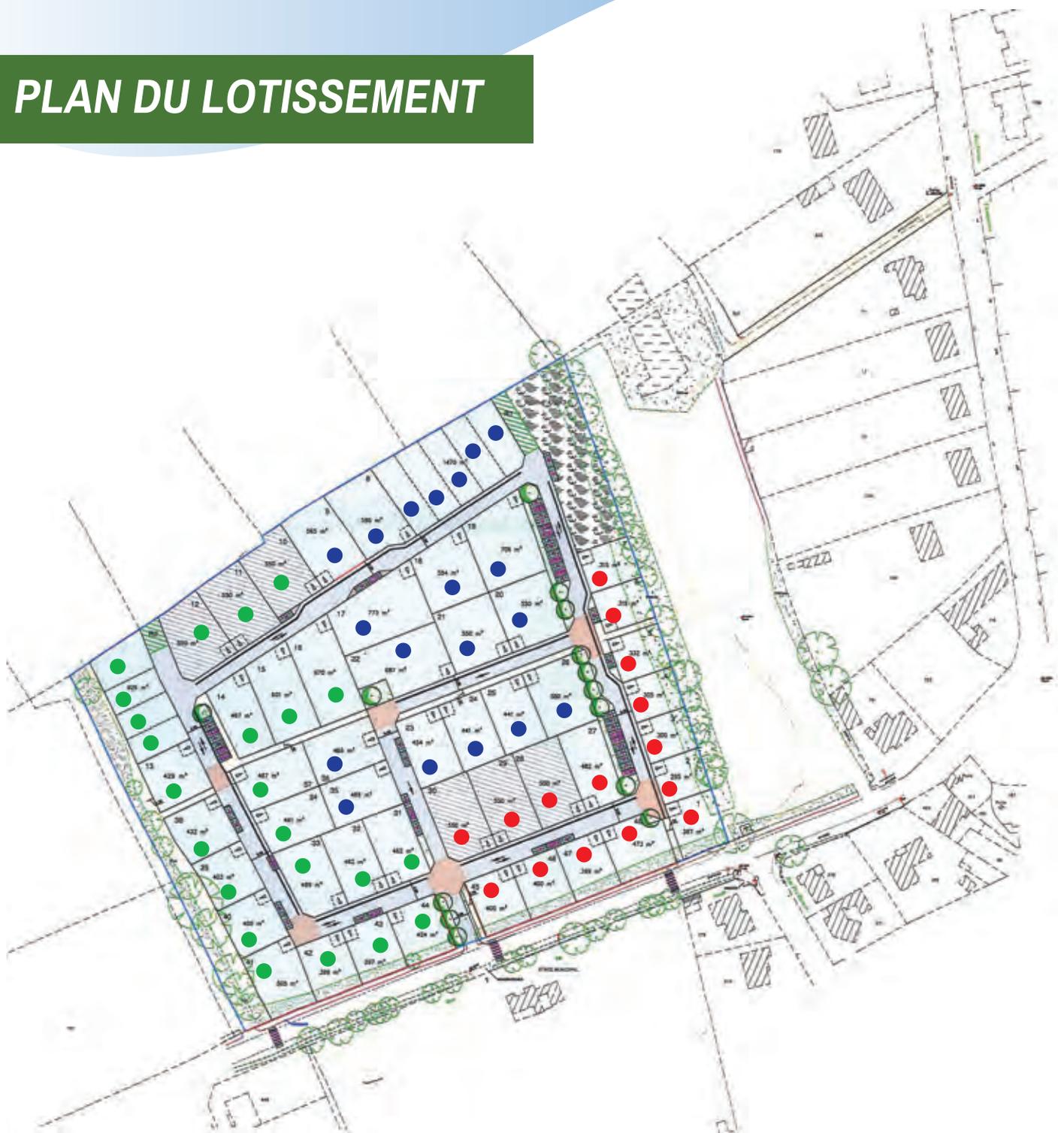


## ENFANCE - JEUNESSE

Ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe de l'école « Aimé Césaire »



## PLAN DU LOTISSEMENT



- TRANCHE 1 = 15 lots réservés sur 15
- TRANCHE 2 = 13 lots réservés sur 14 (le lots 22 est disponible)  
+ 5 logements sociaux en attente de construction avec Vendée Habitat
- TRANCHE 3 = 19 lots commercialisés en 2025  
+ 4 logements sociaux

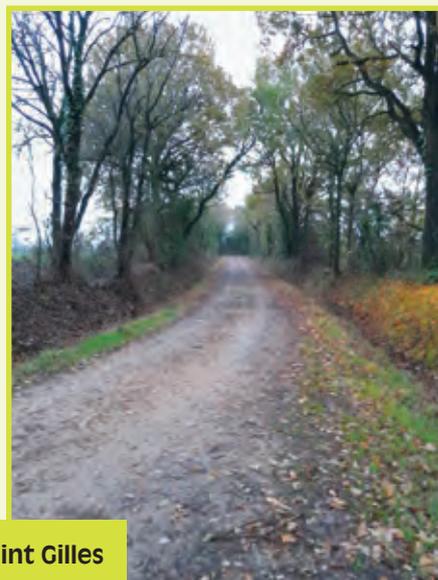


Construction des  
1ères habitations



**Liaison douce**  
entre la rue Georges Clemenceau  
et la rue du Stade







Curage de la mare de la Faverie

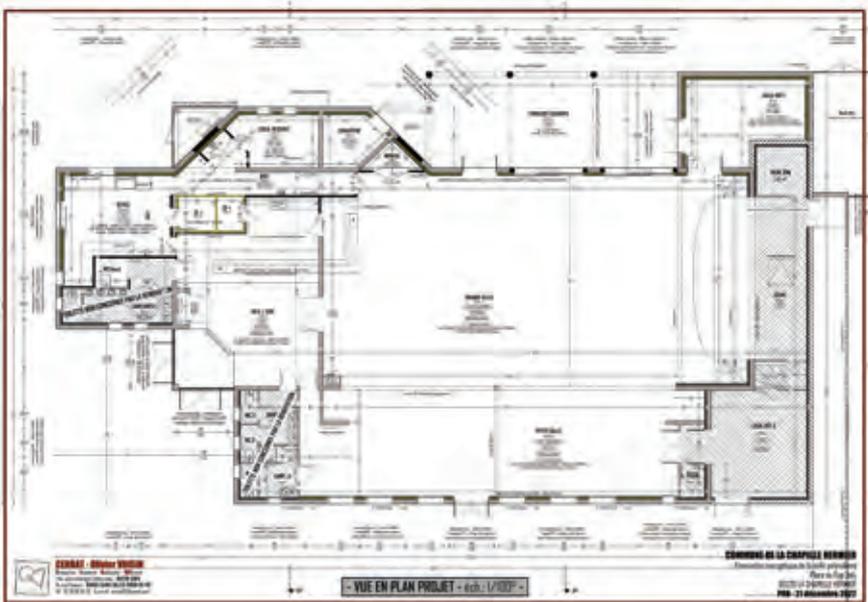
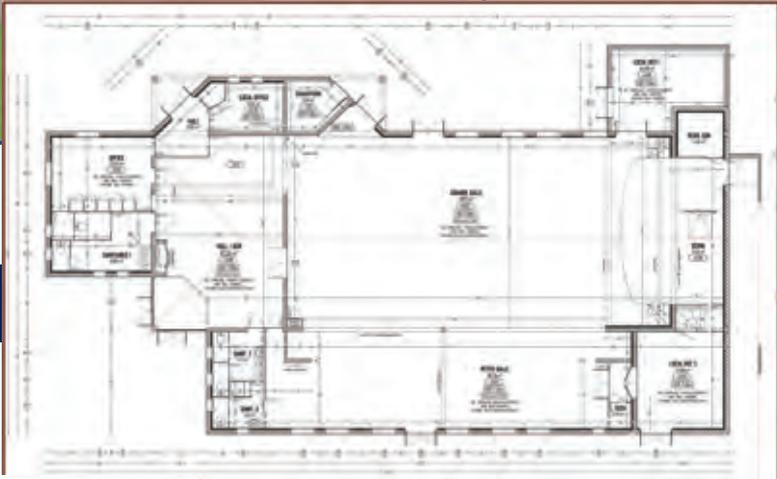


# SALLE POLYVALENTE

Début des travaux prévu mai 2023 pour une durée d'environ 7 mois.  
Nous nous chargerons de vous informer de l'avancée des travaux.



**AVANT**



**APRÈS**

## ECLAIRAGE PUBLIC

### Économies d'énergies

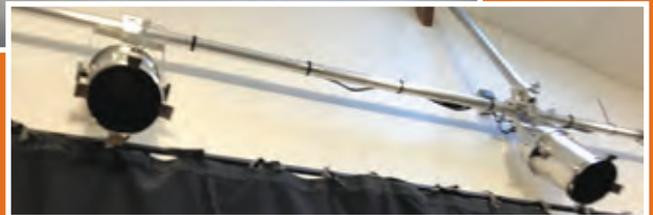
*Du fait de crise énergétique que nous traversons, et son impact financier, la commune a fait le choix de réduire sa consommation d'électricité.*

*L'éclairage public s'éteint sur l'ensemble de la commune entre **20h00 et 6h30***



## RAMPE A LA SALLE POLYVALENTE

Une rampe composée de deux barres de quatre projecteurs équipés de lampes spécifiques a été installée au dessus de la scène. Ces lampes projettent un faisceau très serré et très lumineux.



## EOLIENNES

### Notre combat continue...

Nous souhaitons vous informer que nous continuons notre combat contre le projet éolien. La commune a émis un pourvoi en cassation contre la cour administrative d'appel de Nantes.

Nous vous tiendrons informer de la décision de justice.

# Vie Communale

## *La commune accueille ses nouveaux arrivants*



Après 2 ans de crise sanitaire, la commune a reçu ses nouveaux Chapelais qui ont choisi de venir vivre dans notre belle commune pour son calme et sa tranquillité.

Une cérémonie d'accueil en présence du Maire et de son équipe municipale a eu lieu le samedi 10 septembre 2022.

## *Forum des associations*

**Merci** à toutes les associations, clubs sportifs, bénévoles pour leur mobilisation lors de cette journée qui s'est déroulée à la salle de tennis le **Samedi 10 septembre 2022**.

**Notre objectif** a été atteint :  
« Faire découvrir nos activités sportives et culturelles aux Chapelais .»





## Défibrillateur

La commune a fait le choix d'investir dans l'achat de 4 défibrillateurs pour la sécurité de nos concitoyens sur l'année 2023.

Vous trouverez ci-joint leurs lieux d'installation.



**Salle Polyvalente**  
(1 Place du Capitaine Joly)



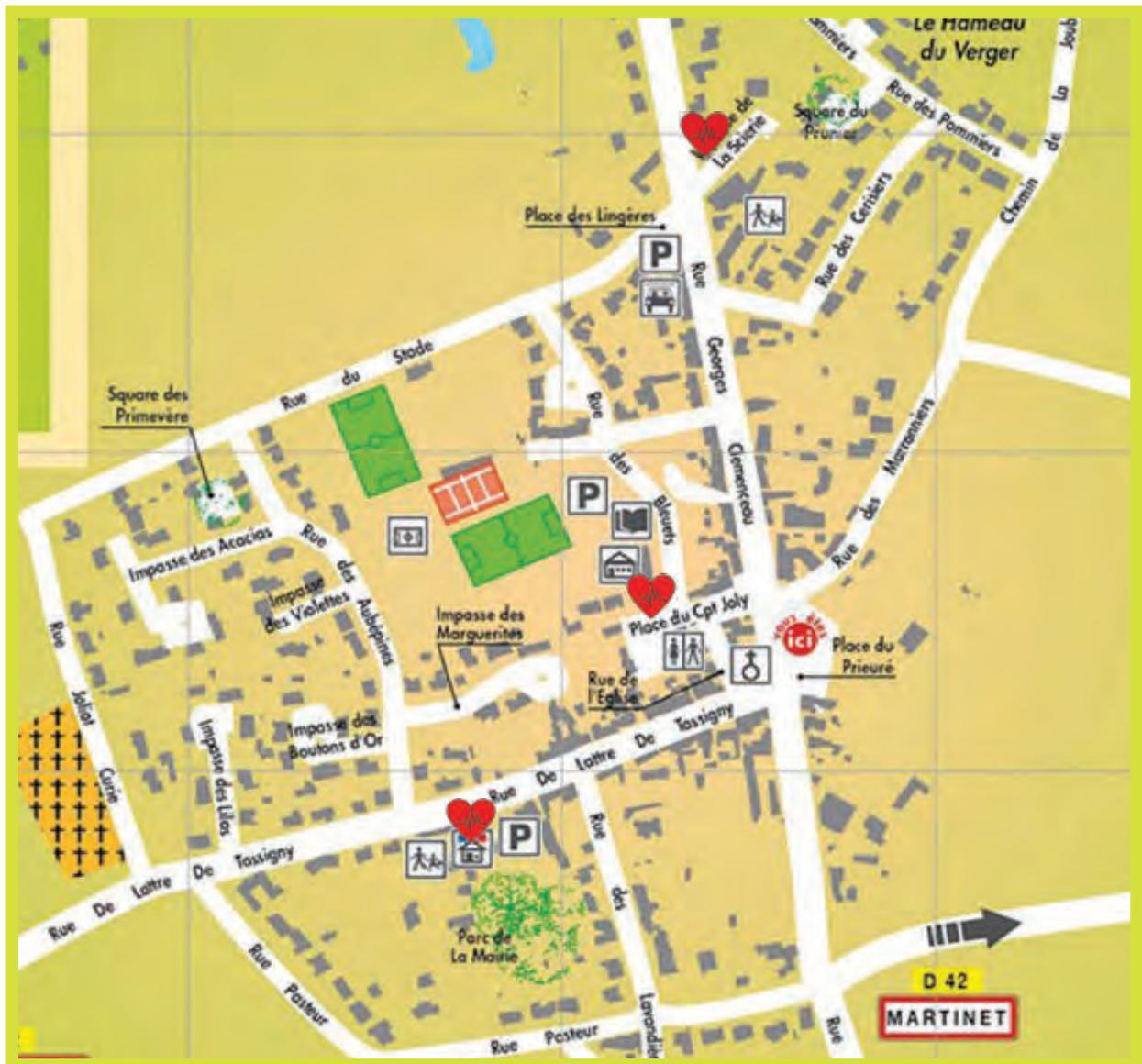
**Mairie**  
(17 Ter Rue de Latre de Tassigny)



**Ateliers communaux**  
(Rue Georges-Clemenceau)



**Pré**  
(Lac de Jaunay)



## NETTOYAGE DE LA COMMUNE

2<sup>ème</sup> édition



Pour la 2<sup>ème</sup> fois, la commune a organisé le ramassage des déchets. Merci aux enfants des deux écoles, aux enseignantes et aux parents accompagnateurs pour leur participation.





## TRANSPORT SOLIDAIRE

### UNE AIDE AUX DÉPLACEMENTS POUR LES HABITANTS

#### Pour qui ?

Pour toute personne du secteur n'ayant pas ou plus de moyen de transport pour faire des déplacements occasionnels indispensables aux nécessités de la vie courante.

#### Pour quelles destinations ?

Sur l'ensemble du secteur et les villes à proximité :

Coëx - Aizenay - Challans - La Roche sur Yon - Les Sables d'Olonne

#### Pour quoi ?

- Rendez-vous médicaux
- Démarches administratives
- Courses etc...

#### Comment fonctionne le service ?

Le Transport solidaire nécessite une adhésion préalable annuelle à l'association.

Un chauffeur bénévole vient chercher l'utilisateur et le ramène à domicile.

L'utilisateur indemnise le chauffeur bénévole des frais de déplacement.

#### Combien ça coûte ?

Adhésion annuelle de 5 €

Coût de 0,45 € du kilomètre (éventuels frais de péage et de stationnement)

### BILAN

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

Nombre de missions : 98

Nombre de kilométrages effectués : 2457,10

**Grand merci aux bénévoles !**

### contacter:

Bernard LECOCQ AU 06 07 51 70 54 ou Chantal DESVARENNES AU 06 86 32 83 77  
pour votre inscription

## Le personnel de la commune

### INFO



Bienvenue à Vanessa MATRAT qui a pris ses fonctions de Directrice Générale des Services (DGS) le 13 janvier 2023 en remplacement de Laurence GRELLAUD, que l'on remercie pour tout le travail accompli durant 8 ans pour la commune.

Bienvenue à Guylain CHATELIER qui nous a rejoint depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2022 en tant qu'agent technique, fort de ses 22 années d'expérience en remplacement de Thony LOGEAIS que nous remercions pour le travail effectué.



## 1000 loisirs

Bienvenue à Lucie GIRAUD qui a pris la direction de l'accueil de loisirs et périscolaire et à Maelig Charrier, nouvelle animatrice, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Nous remercions Delphine GAUVRIT pour son travail auprès des enfants de la commune.



## Envie de vous investir autour d'un projet gratifiant et valorisant ?

### Devenez bénévoles à la bibliothèque de La Chapelle Hermier !

*Vous souhaitez participer* à des activités culturelles, *vous investir* dans une équipe, rencontrer, renseigner et accueillir des personnes de tous âges.

*Vous souhaitez réaliser* des activités manuelles, de la décoration ou équiper des livres.

*Vous souhaitez apporter* votre aide pour des animations, de la lecture ou accueillir des classes.

Ouvrez un nouveau chapitre et découvrez toute la richesse des activités possibles en bibliothèque.

En 2022, en plus des permanences, des accueils de classe ont été réalisés.

Le 10 septembre, nous avons participé au forum des associations qui nous a permis d'accueillir 2 nouvelles bénévoles.

Le 5 novembre, dans le cadre de la saison des livres, nous avons reçu un spectacle « Des Idées plein la toque » qui a ravi une quarantaine de spectateurs.



## Passion... Lecture !

L'adhésion et les prêts sont entièrement gratuits pour tous. Chaque lecteur peut emprunter 8 documents pour 5 semaines (prolongation possible !). Accès à la bibliothèque en ligne E Média



## COMMUNIQUÉ

Recherche de bénévoles Réseau des bibliothèques du Pays des Achards

**2023**  
Prochains rendez-vous et projets

- Le 20 janvier à 18 Heures, spectacle «Contes de Monstre» avec la Compagnie TROLL
- Atelier marques pages
- L'art du pliage des livres
- Atelier Noël



Bibliothèque de la Chapelle-Hermier - Adresse : 12 rue des bleuets  
(le samedi de 10h à 12h)

Renseignements

Laurence BRICHET : 06 35 91 87 94 - [brich.lesage@orange.fr](mailto:brich.lesage@orange.fr)  
Nicole GROYER : 06 70 31 52 10 - [nicole.groyer@laposte.net](mailto:nicole.groyer@laposte.net)

Coordinateur du réseau des bibliothèques : 02 72 78 10 08 - 06 43 40 44 91  
[bibliotheques@cc-paysdesachards.fr](mailto:bibliotheques@cc-paysdesachards.fr)  
Adresse internet à consulter : [bibliotheque.lch@cc-paysdesachards.fr](http://bibliotheque.lch@cc-paysdesachards.fr)



## ÉCOLE PRIVÉE Saint Pierre

LA CHAPELLE-HERMIER

« CE QUI FAIT LA TAILLE D'UN ÉTABLISSEMENT, C'EST LA QUALITÉ DE CE QU'IL VIT ! »

PIEU D'ILLUSTRA



NOTRE THÈME D'ANNÉE : VOYAGEONS DANS LE TEMPS...



### L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Cheffe d'établissement : Karen BOURSEREAU

- Marion LOISY : CM1, CM2  
et Séverine MICHAUD en poste surnuméraire
- Hélène LENFANT : CP, CE1, CE2
- Karen BOURSEREAU : TPS, PS, MS, GS
- Marie-Christine MALLARD : enseignante spécialisée dans l'accompagnement des enfants en difficultés.
- ASEM : Béatrice DUMEIGE



### UNE ANNÉE RICHE EN ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES :

- Natation, athlétisme, balle ovale, tennis, tchoukball... du CP au CM2 avec la CCPA ;
- Journées sportives inter-écoles pour le cycle 1, Aquathlon pour les CP, CE1 et Canoëvtathlon pour les CE2, CM1 ;
- Bibliothèque municipale, Intervenant musique du CP au CM2 ;
- Chantemaï pour les CE2 CM1 CM2 à St Jean de Monts ;
- Voyage de fin d'année scolaire sur 3 jours du CP au CM2 et sur une journée ou ½ journée pour les maternelles ;
- Ateliers jardinage dans le potager de l'école ;
- Journées interclasses à chaque période sur le thème d'année ;
- Location de matériel : musique, bookinou, sport...
- Permis « Internet » pour les CM en lien avec la gendarmerie de la Mothe Achard ;
- Demi-journée découverte du collège « Sainte Marie » Aizenay pour les CM2.



### Une école numérique :

L'école est équipée de Tableaux Interactifs et ordinateurs portables.



Une école **renovée et labellisée**  
génération éco-responsable !



### L'éveil à la foi :

Des temps de culture chrétienne et de catéchèse, ainsi que de l'éveil à la foi pour les plus petits, sont proposés sous la forme de temps forts ponctuels.



**INSCRIPTIONS au 02 51 34 60 72**

Inscrivez votre enfant **tout au long de l'année** pour les petites sections, dès 2 ans et demi. Contactez la cheffe d'établissement pour tout renseignement ou visite de l'école.

\*\*\*\*\*



[www.lachapellehermier-stpierre.fr](http://www.lachapellehermier-stpierre.fr)



[direction@lachapellehermier-stpierre.fr](mailto:direction@lachapellehermier-stpierre.fr)



8h45-12h00 | 13h30-16h30 sur 4 jours



## O.G.E.C de l'École *Saint Pierre*

« Il ne peut y avoir d'école sans bénévoles ! »



### O.G.E.C : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

C'est une association de parents d'élèves qui assure des missions importantes pour la vie de l'école :

- la gestion financière des outils et des sorties pédagogiques ;
- les travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments ;
- la gestion du personnel (ASEM).



L'association se compose de 13 parents d'élèves élus pour 3 ans lors de l'Assemblée Générale. Elle se réunit 1 fois par mois afin d'échanger sur les besoins de l'école et préparer au mieux les nombreuses manifestations.

Toujours dans un esprit de travail mais surtout de convivialité, l'OGEC permet de faire des rencontres et de participer à la vie de l'école et de la commune.

L'OGEC permet de concrétiser les projets imaginés par les enseignantes (location de jeux en bois pour la fin de l'année scolaire, achat de jeux de cour...).



### PROJET 2022- 2023 :

Poursuite de la fresque sur le mur intérieur pour embellir la cour de récréation, en collaboration avec un artiste local.



### NOTRE BUREAU :

- Présidente : BESSEAU Audrey
- Vice-président : BARBEAU Augustin
- Secrétaire : GUILLET Amélie
- Trésorière : BARBEAU Mélissa

- Membres : BENTO Américo, BESSON Lydie, DESCHAMPS Angélique, GABORIT Patricia, MOSSARD Angélique, VACHON Cédric, PINEAU Stéphanie, RAPITEAU Sonia.

*Élection et accueil des nouveaux membres lors de l'Assemblée Générale en Novembre*

### NOS MANIFESTATIONS !

- Loto : Dimanche 6 novembre 2022
- Vente gâteaux Bijou : Novembre 2022
- Portes ouvertes : Samedi 14 janvier 2023
- Vente de pizzas : février 2023
- Carnaval : mars ou avril 2023
- Dîner Spectacle : Samedi 24 juin 2023



### SUIVEZ-NOUS !

Retrouvez toutes nos manifestations & photos sur :

<http://lachapellehermier-stpierre.fr>  
[facebook.com/Ogec.EcoleSaintPierre](https://www.facebook.com/Ogec.EcoleSaintPierre)



### UN GRAND MERCI...

Aux enseignantes, aux parents d'élèves et leurs familles, à la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), à la municipalité et aux Chapelais pour leur implication.

*Merci*

## EQUIPE PEDAGOGIQUE:

Les 75 élèves de l'école sont répartis en 4 classes :

**TPS-PS-MS** avec Fanny SIRET, Directrice, et Delphine GASTON  
ATSEM : Nadine SIMONNEAU

**GS-CE2** avec Elise MAHIER et Mathilde GROISARD

**CP-CE1** avec Audrey LE ROCH

**CM1-CM2** avec Mathilde VINCELOT-BOURDAUD et Laëticia LE TEXIER

## INSCRIPTIONS:

Vous pouvez inscrire votre enfant tout au long de l'année scolaire.

Appelez-nous pour tout renseignement au :  
**02.51.34.63.59**

ou envoyez-nous un mél à l'adresse :  
**ce.0850267d@ac-nantes.fr**

**Et pensez à nous contacter dès à présent pour la rentrée de septembre 2023 !**

## Ecole Publique Aimé Césaire

02 51 34 63 59



ce.0850267d@ac-nantes.fr

### Notre thème de l'année :

« Explorons le monde scientifique »

Tout au long de l'année les enfants vont se transformer en petits scientifiques en réalisant des expériences, en menant des expérimentations et en observant le monde qui les entoure ! Des journées interclasses rythmeront cette année.

Ces activités seront associées au thème de **l'environnement et du développement durable**.

L'équipement informatique de l'école, un Tableau Numérique Interactif dans chaque classe, nous permet d'ouvrir les enfants à la culture du numérique et de varier les supports d'apprentissages.



### Nos activités extérieures :

L'opération « **Nettoyons la commune** » a pu avoir à nouveau lieu cette année !

C'est très activement que tous les enfants se sont prêtés au jeu et ils ont pu prendre encore un peu plus conscience de l'importance de préserver le milieu dans lequel ils vivent.

Les élèves de la classe maternelle continuent de vivre l'expérience de « **la classe dehors** ». Un mardi sur deux les élèves réalisent des activités en pleine nature afin de développer de nouvelles compétences et d'apprendre à explorer le monde qui les entoure.

**Interventions sportives** de la GS au CM2 une fois par semaine grâce à la CCPA. Cette année Athlétisme, Tchouk Ball, Natation ou encore Course d'orientation sont au programme. Un cycle de Danse leur sera également proposé par le Conseil Départemental.

### Nos activités culturelles :



Nous avons profité de la semaine du goût au mois d'octobre pour offrir un **spectacle** de marionnettes aux enfants de l'école ! La Compagnie *Billenbois* est alors venue nous présenter « Poursuite Biscuit ».

L'école se rendra au **cinéma** et pourra choisir une projection adaptée à notre thème de l'année.

Une fois par période nous avons la possibilité de nous rendre à la **Bibliothèque municipale** ! C'est l'occasion d'emprunter de nouveaux livres et de profiter d'une lecture offerte par les bénévoles de la bibliothèque.

## L'école... et ses projets:

### • Le Bibliothèque de l'école:

La Bibliothèque de l'école permet à nos élèves de découvrir un livre par semaine. L'intervention de nos enseignants et bibliothécaires permet également aux enfants de passer des moments très agréables et de partager les pages des livres.

### • Le jardin potager:

La réussite de l'année scolaire a été l'ouverture de la projet jardin potager. Cette année encore!



## Association des Parents d'Elèves école publique Aimé Césaire

### Les actions de l'APE, année 2021/2022

- fourniture de gants de jardinage pour les enfants
- fourniture de jardinières pour agrémenter la cour
- prise en charge du coût des transports en autocar :
  - Terra Botanica
  - Musée des Sables d'Olonne



Le vendredi 21 octobre 2022, l'APE a organisé pour les enfants de l'école, une soirée déguisée pour la fête d'Halloween. De nombreux petits monstres mais également de terrifiantes princesses ont participé à cet évènement !

### A vos agendas !

Vente gâteaux Bijou	février/mars
Loto	dimanche 2 avril
Vente de saucissons	mai
Fête de l'école	dimanche 2 juillet
Jaunay'stivals	juillet
Forum des associations	9 septembre
Fête de Noël	décembre

*Les fonds récoltés permettent de financer les sorties culturelles, spectacles et également d'améliorer la vie scolaire des enfants, merci à vous !*



Président :	Ludovic CAILLEAUD
Vice-Président :	Morgan SELLIER
Secrétaire :	Céline MORNET
Secrétaire adjointe	Laura CABARET
Trésorière	Julie REUTER MALLET
Membres :	Sophie RABILLE
	Allison BRULE
	Charlotte MICHON

 A P E Aimé Césaire La Chapelle Hermier

 [apelachapelle@gmail.com](mailto:apelachapelle@gmail.com)

*L'ensemble des membres de l'APE vous souhaite une très belle année 2023 !*



**MERCI  
L'UNC**



**Validation de l'action  
«Devoir de mémoire»  
par le Président de  
l'UNC Michel HERIEAU**



# REPAS DES AÎNÉS



**Le repas des aînés a eu lieu le lundi 14 novembre 2022  
à la salle polyvalente 56 personnes y ont participé**

*La chorale de Challans les «Gois'illons» a animé tout au long de l'après-midi cette journée conviviale.*

## Colis de Noël



*Le cadeau de fin d'année est apprécié par ses bénéficiaires,  
tous reconnaissants du geste de leur municipalité.*



Rappel de la loi : arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 du 12/07/2013.



**Article 1 :** aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition, ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou de la santé de l'homme de jour comme de nuit, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine que ce soit par l'intermédiaire d'une chose ou d'un animal dont elle a la responsabilité.

**Article 19 :** les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non nominative) ne peuvent être effectuées que :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

· Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

· Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00



### Les déchets hors des bacs ne seront pas collectés.

- ➔ **Sortir les bacs uniquement la veille au soir** de la date de collecte et **rentrez les bacs** une fois la collecte effectuée.
- ➔ Placer les bacs à **1 m du tout obstacle** (muret, poteau, voiture, autre poubelle...)
- ➔ Présentez les bacs, **couvercles fermés**, avec les poignées tournées vers le mur (côté habitation).

Nous comptons sur votre vigilance !

## Déjections canines



*Lui ne peut pas ramasser...*  
**Vous, oui !**

Une loi de 2008 impose à tout propriétaire de chien de les tenir en laisse et de ramasser leurs déjections sur la voie publique. Le non respect de cette loi peut être sanctionné par une amende pouvant atteindre **450 €**.

Pensez à ramasser les crottes de vos compagnons à quatre pattes. Il n'est jamais agréable pour un promeneur de marcher dedans même si c'est du pied gauche. Le bonheur n'est pas assuré pour autant !

Article R... du Code Pénal  
(décret n°2015-337 du 25 mars 2015)

## TARIFS SALLE POLYVALENTE 2023

PARTICULIERS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Repas de famille PS	84.00 €	136.00 €
2ème jour PS	42.00 €	67.00 €
Repas de famille GS	166.00 €	270.00 €
2ème jour GS	84.00 €	136.00 €
Repas de famille GS et PS	208.00 €	364.00 €
2ème jour GS et PS	104.00 €	182.00 €
Vin d'honneur PS	42.00 €	84.00 €
Vin d'honneur GS	104.00 €	208.00 €
Mariage GS	364.00 €	520.00 €
Mariage 2 salles (veille et jour)	448.00 €	624.00 €
Retour mariage	84.00 €	136.00 €

### ASSOCIATIONS COMMUNE (gratuite 1 fois par an)

Concours divers lucratif GS	124.00 € ménage non compris 166.00 € ménage pris en charge par la commune
Concours divers lucratif GS + PS	166.00 € ménage non compris 208.00 € ménage pris en charge par la commune
Soirée associations locales (sans perception argent bar et repas)	72.00 € ménage non compris 114.00 € ménage pris en charge par la commune

### TARIFS DIVERS

Caution	1000.00 €
Nettoyage PS	42.00 €
Location vaisselle	22.00 €
Location micro sans fil	20.00 €
Location barnum	10 € pour les associations 20 € pour les particuliers

**Pour réserver**, s'adresser à la mairie pour remplir les formulaires de réservation et laisser **un chèque de caution ainsi qu'une attestation responsabilité civile**. Vous devez respecter les consignes tant en ce qui concerne l'utilisation, le nettoyage et la sécurité. Quelques jours avant la date de réservation, vous devez prendre contact avec **M. Fabien GABORIT ☎ 06 70 43 66 07** pour la remise des clés en contrepartie du règlement de la location. En cas d'annulation à moins d'un mois avant la date de réservation, la commune se réserve le droit de garder l'acompte à titre de dédommagement.

**Quelques rappels** : Conformément aux normes de sécurité, la salle est équipée de détecteurs de fumée. Il est donc strictement interdit d'utiliser toute sorte de fumigène sous peine d'une amende de 100 € aux locataires qui ne respecteront pas le règlement.

De plus, il est strictement interdit pour des raisons de sécurité d'utiliser tout appareil fonctionnant au gaz (réchaud, etc.) dans tous les espaces de la salle polyvalente (cuisine, salles, etc.).

La conception et la fabrication de plats cuisinés sont interdites. Seul, réchauffer les plats déjà cuisinés à l'extérieur est autorisé.

## ARTISANS

Conservateur restaurateur des œuvres sculptées : Wilfried BOUDÉ – 4 rue Pasteur - ☎ 07.81.84.58.36
Tatouage - Décoratrice d'intérieur : BARBEAU Ingrid - La Baritaudière - ☎ 06.37.57.64.05
Menuisier - charpentier : Jean-Pierre FORTINEAU - 44 rue G. Clemenceau - ☎ 06.19.20.66.72
Menuisier - multi services : Anthony ROUSSEAU - 8 rue des Aubépines - ☎ 06.58.69.19.26
BF Constructions – maçonnerie – couverture – rénovation ☎ 02.51.55.85.37 ou 06.26.20.66.71
Plombier – Chauffagiste - zinguerie : Christophe GAUVRIT - La Croisée - ☎ 02.51.48.82.17 ou 06.78.62.04.58
Peintre - Les peintures Chapelaises - Thibaut SARDA - 11 impasse des Poiriers - ☎ 06.17.65.33.76
Dessinatrice indépendante : Sarah HINAUT – La Chapelle Hermier ☎ 06.18.66.65.14 <i>innoplans@yahoo.com</i> (permis de construire, déclaration préalable)
Plans Bâtiments Dessinateur indépendant : Julien PENAUD 10 rue des Cerisiers - ☎ 02.51.07.40.56 ou 06.71.99.88.02

## COMMERCE SERVICES

Auberge du Jaunay - Le Pré - ☎ 02.51.34.68.20. Gérant : Karl POTIER
Restaurant Le Chapelais – 12 rue Georges Clemenceau - ☎ 02.51.47.77.13. Gérante : Emilie Thuret
Vente de fruits et légumes bio – Mangibio – 3 Bellevue Cécile et Etienne ANGIBAUD - ☎ 06.64.32.61.43
Coiffeuse à domicile « Flor'In Look » 20 rue des Pommiers - ☎ 06.23.23.44.80
Salon de coiffure « Le loft coiffure » - 21 rue des Marronniers - ☎ 02.51.09.94.63 Justine TESSIER et Sandrine BOURON
Jardins Vendéens : Renaud DRORY - La Proutière - ☎ 06.71.43.02.93 (tonte, débroussaillage, élagage) Entretien à l'année
Portage de journaux (Ouest France) : Patricia GARANDEAU - 9 rue de Lattre de Tassigny
Coëx ambulance taxi : Emplacement n° 1 - Place du Capitaine Joly - ☎ 02.51.54.24.24
Fabrication de soins cosmétiques 100 % naturels Cosmé Provence : <i>sylvie@cosmeprovence.com</i> à découvrir sur <i>www.soinsnaturels-cosmeprovence.fr</i> - Présentation possible sur RDV en appelant Sylvie au 09 87 75 62 21
Kinésiologie TFH Travaux techniques manuelles d'amélioration de la santé physique et émotionnelle 06 61 79 70 78 mail <i>adenis.kinesiologietfh@gmail.com</i>
Rédactrice Web SEO/Social Media Manager « 2.Orizon » Angélique DESCHAMPS ☎ 02.51.54.24.24 - mail <i>2orizon.redacweb@gmail.com</i>

## HEBERGEMENTS ET ACTIVITES TOURISTIQUES

Yelloh Village Le Pin Parasol *****- Châteaulong - ☎ 02.51.34.64.72 <i>www.campingpinparasol.fr</i> email : <i>contact@campingpinparasol.fr</i> - Ouvert du 12/05 au 10/09/23. Bar et épicerie ouverts à tous du 12/05 au 10/09/23. Plats à emporter du 12/05 au 10/09/23.
Les Canoës du Jaunay au Pré et à la Baudrière - ☎ 02.51.34.64.72 - <i>www.canoe-jaunay.fr</i> ouvert du 01/07 au 31/08
Parc Résidentiel de loisirs Le Domaine du Pré - Bellevue - ☎ 02.51.08.07.07 - <i>www.natureholidays.fr</i>
Centre de bien-être SPA La Chrysalide - Bellevue - ☎ 02.51.08.07.00 - <i>www.lachrysalide.com</i>
« Calins Ca-Ânes » Lac du Jaunay - rive droite Bellevue – ☎ 06.11.74.70.19 <i>contact@calins-ca-anes.fr</i> <i>www.calins-ca-anes.fr</i>

**Les nouveaux commerçants et artisans qui s'installent sur la commune sont invités à se faire connaître en mairie ainsi que ceux qui cessent leur activité.**

## MEDECINS



### BEAULIEU-SOUS-LA ROCHE

Cabinet médical  
5 rue des Lauriers  
Tél.: 02 51 98 80 16

### LES ACHARDS

Pôle santé des achards  
9 place du Général de Gaulle  
Tél.: 02 51 08 86 08

## PHARMACIENS



### APREMONT

Pharmacie du Château  
26 rue du Dr Dorion  
Tél.: 02.51.55.70.14

### COËX

Pharmacie Rouxel  
6 Place du Dr Brechoteau  
Tél.: 02.51.54.60.10

### ST JULIEN DES LANDES

Pharmacie  
5 place Simone Veil  
Tél.: 02.51.46.62.36

### AIGUILLON SUR VIE

Pharmacie, Ferrand-Dezecot  
19 rue G. Clemenceau  
Tél.: 02.51.22.84.51

## + CABINETS INFIRMIERS +

Mesdames Sylvie MARCAIS et Amandine TRAINÉAU vous accueillent à leur permanence du lundi au vendredi de **14 h 30 à 15 h**, au n°2 de la rue des Tisserands à Coëx. Elles interviennent aussi à domicile, sur ordonnance médicale, pour tous actes infirmiers, sur appel téléphonique au **Tél. 02.51.54.28.03**.

Madame Emilie LEFRECHE et Monsieur Thomas FAUPIN vous reçoivent à leur cabinet au 8 place Simone Viel à Saint Julien des Landes, sur rendez-vous et assurent des soins à domicile. Vous pouvez les contacter au **Tél. 02.51.05.12.55** ou **Tél. 06.30.33.59.84**.

### CENTRE DE SANTE INFIRMIER ADMR

Accueil physique (à La Mothe-Achard) et téléphonique : du lundi au vendredi de **9h à 16h30**. Les soins sont assurés sur prescription médicale et sur rendez-vous, à domicile et au centre.

Les soins sans rendez-vous sont assurés au centre : du lundi au samedi de **12h à 12h30**.

Antenne de Coëx, place du Docteur Brechoteau  
**Tél. 02.51.54.20.11** ou au **02 51 05 66 44**  
CSI des Achards, Coëx et Saint Mathurin 12 Place Michel Vrignon Espace Michel Breton 85150 LA MOTHE ACHARD  
**Tél. 02.51.05.66.44**

### VACCINATION

Covid et dépistage sur rendez-vous au **02.51.05.66.44** ou sur **DOCTOLIB**

### ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur rendez-vous à la Maison de la Solidarité et de la Famille (ancien centre médico-social) de la Mothe-Achard, 12 place Michel Vrignon **Tél. 02.28.85.76.20**.

### SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Permanence sur rendez-vous à la Maison de la Solidarité et de la Famille (ancien centre médico-social) de la Mothe-Achard, 12 place Michel Vrignon **Tél. 02.28.85.76.20**.

## SERVICES COMMUNAUX ET INFORMATIONS DIVERSES

### MAIRIE

**Ouverture au public** : le lundi de 14 h à 18 h du mardi au vendredi de 9 h à 12h30

Mairie de La Chapelle - Hermier - 17 ter rue de Lattre de Tassigny - 85220 LA CHAPELLE- HERMIER  
Tél.: 02 51 34 61 66 - Fax 02 51 34 64 24 - e-mail : [accueilmairie@lachapelle-hermier.fr](mailto:accueilmairie@lachapelle-hermier.fr) - Site : [www.lachapellehermier.com](http://www.lachapellehermier.com)

**Mr le Maire** : Permanence le lundi sur rendez-vous - **1<sup>er</sup> Adjoint** : Sur rendez-vous

### RESTAURANT SCOLAIRE

Place du Capitaine Joly - Tél.: 02 51 07 49 80

**Responsable** : Sophie HERIEAU

[restaurantscolaire@lachapelle-hermier.fr](mailto:restaurantscolaire@lachapelle-hermier.fr)

### BIBLIOTHEQUE

12 rue des Bleuets - Tél.: 02 51 48 15 51

**Responsables** : Laurence BRICHET et Nicole GROVER

[bibliotheque.lch@cc-paysdesachards.fr](mailto:bibliotheque.lch@cc-paysdesachards.fr)

### CONTACT PRESSE

**Correspondante Journal des Sables** :

Françoise Chailloux - Tél.: 02 51 33 74 90

[logisforges@wanadoo.fr](mailto:logisforges@wanadoo.fr)

**Correspondant Ouest France**

Jean THOMAS – Tél : 06 11 83 82 57

[janolapin11@yahoo.fr](mailto:janolapin11@yahoo.fr)

### ACCUEIL DE LOISIRS

12 rue des Bleuets - Tél.: 02 51 34 98 59

[centredeloisirs@lachapelle-hermier.fr](mailto:centredeloisirs@lachapelle-hermier.fr)

**Responsable** : Lucie GIRAUD

### PERMIS DE CONSTRUIRE 2022

DATE	DEMANDEUR	ADRESSE DES TRAVAUX	OBJET DES TRAVAUX
25/02/2022	Mme HANAU-POIRIER EVELYNE	44 RUE DE LATTRE DE TASSIGNY	MAISON INDIVIDUELLE
28/02/2022	M. et Mme GARANDEAU JACKIE	PLACE DU CAPITAIN JOLY	GARAGE
16/05/2022	M. et Mme DELAS RÉMI	3 RUE DES CHÊNES	MAISON INDIVIDUELLE
30/05/2022	M. PRAUD et Mme DELAS	2 RUE DES CHÊNES	MAISON INDIVIDUELLE
01/06/2022	M. LUCAS et Mme FREIN	12 RUE DES CHÊNES	MAISON INDIVIDUELLE
21/06/2022	Mme BRET AURELIE	8 RUE DES CHÊNES	MAISON INDIVIDUELLE
18/07/2022	M. MERIEAU et Mme BERTRAND	10 RUE DES CHÊNES	MAISON INDIVIDUELLE
18/07/2022	M et Mme MASSON Yannick	18 RUE DES CHÊNES	MAISON INDIVIDUELLE
25/07/2022	M. GAZEAU et Mme DRAPEAU	14 RUE DES CHÊNES	MAISON INDIVIDUELLE
01/08/2022	M.ARNAUD et Mme LEQUINIO	22 RUE DES CHÊNES	MAISON INDIVIDUELLE
12/09/2022	Mrs LEFEBVRE	20 RUE DES CHÊNES	MAISON INDIVIDUELLE
22/09/2022	M. DAENES	5 RUE DES CHÊNES	MAISON INDIVIDUELLE
30/09/2022	M. et Mme ROSSO	47 RUE GEORGES CLEMENCEAU	MAISON INDIVIDUELLE
12/10/2022	SARL LE PIN PARASOL	CHATEAULONG	CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS
30/11/2022	DANEAU Marina	5 RUE DES HÊTRES	MAISON INDIVIDUELLE
30/11/2022	ANGIBAUD THOMAS	13 RUE DES CHÊNES	MAISON INDIVIDUELLE
07/12/2022	M. LIMON	8 RUE DES HÊTRES	MAISON INDIVIDUELLE
13/12/2022	M. et Mme FIAT DIDIER	RUE PASTEUR	MAISON INDIVIDUELLE
13/12/2022	M. NIEDDU	9 RUE DES CHÊNES	MAISON INDIVIDUELLE
29/12/2022	AGEON Franck	RUE DE LA CHAUVELIÈRE	MAISON INDIVIDUELLE

## SUBVENTIONS

UNC AFN	76 €
ASMIR	350 €
Secours catholique	100 €
Association Départementale Vendéenne des Restaurants du Cœur	100 €

## COTISATIONS

CAUE	40 €
------	------

CIMETIERE	TARIFS en €
<b>Concessions de caveau (2m<sup>2</sup>)</b>	
Concession de 15 ans	100,00
Concession de 30 ans	150,00
Concession de 50 ans	250,00
<b>Concessions de cavurnes</b>	
Concession de 15 ans	150,00
Concession de 30 ans	250,00
Concession de 50 ans	350,00
<b>Concessions de columbarium</b>	
Concession de 15 ans	500,00
Concession de 30 ans	650,00
Concession de 50 ans	800,00
<b>Jardin du souvenir</b>	
Plaque funéraire	30,00

## CULTE

### Paroisse St Jean du Gué-Gorand

L'Aiguillon sur Vie, La Chapelle Hermier, Coëx et Saint Révérend.



#### Horaires des messes

La Chapelle Hermier :

3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois à 18h00 en hiver et 19h00 en été

Coëx : les dimanches à 11 h

### Accueil

Coëx : 6 rue de la Clergerie - ☎02 28 10 39 38 - Le lundi de 17h30 à 19h - Le mercredi et le samedi de 9h30 à 11h30

### Jours et heures d'ouverture Eglise

Tous les jours :

Heures d'été 10h - 19h - heures d'hiver 10h - 18h  
(pour entrer, passez par les portes latérales)

**La chapelle de Garreau**

Tous les jours

Heures 10h30 - 18h

(pour entrer, passez par la porte principale)

### Enseignement religieux

Pour les enfants scolarisés en

CE1, CE2, CM1, CM2, contacter le presbytère dès la première semaine de septembre

### Les Prêtres

Monsieur l'Abbé René Cougnaud, curé

Email: [rcougnaud@me.com](mailto:rcougnaud@me.com)

Presbytère de Coëx : 6 rue du Val 85220 COEX,

☎02 51 54 61 48 ou 06 11 17 29 34

Monsieur l'Abbé Joseph PROUX : ☎02 28 10 90 39



## Naissances

ROBELIN Tylio	25/02/2022	3 rue des Cerisiers
CLOAREC Malorie	16/06/2022	47 rue Georges Clemenceau
DOUMENG BROSSARD Gaspard	08/07/2022	10 Le bois Hermier
PETIBON DROCOURT Ava	24/08/2022	5 square du Prunier
BONNAUD Théophanie	28/10/2022	2 rue des Marronniers
BERDIN DEWITTE Paula	27/11/2022	18 rue De Lattre de Tassigny

## Mariages



BERNARD Nathanaël et LEFUR Sandrine	12/03/2022
GARANDEAU Patrice et MARTINEAU Céline	26/03/2022
HEISER Jean-Marc et KRASNA Sylvie	27/05/2022
CHARBONNEAU Benoit et DEKKAR Yamina	24/09/2022



## Décès

DOUVRY Didier	02/01/2022	64 ans
VARINOT Alain	11/04/2022	64 ans
BRABANT Marc	12/09/2022	61 ans
GARANDEAU Emile	16/09/2022	90 ans

### Permanence d'un conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole assermenté, nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel. Il a pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure, le règlement à l'amiable de tous les litiges (entre particuliers, entre un particulier et une entreprise ou artisan, entre loueur et bailleur...) hormis ceux liés à l'administration et au droit de la famille. **Son recours est entièrement gratuit et confidentiel.**

#### Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- litiges de la consommation
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux
- impayés, dettes
- différends relatifs à un contrat de travail
- malfaçons de travaux



#### M. Joël COLAS, conciliateur de justice, reçoit, sur rendez-vous, en mairie de COEX

Le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9h à 12h  
(Prise de rendez-vous auprès de lui au 07 65 26 43 73)

#### Permanences de M. Joël COLAS à :

- Coëx communes rattachées : Landevieille, L'Aiguillon-sur-Vie, La Chaize-Giraud, Saint-Révérend, Martinet et La Chapelle-Hermier
- Commequiers : Saint Maixent-sur-Vie, Notre-Dame-de-Riez, Soullans - Le Perrier

Important à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 mise en application du décret 2019-1333 du 11 décembre 2019 réformant la procédure civile et en particulier l'article 750-1 « Art. 750-1.-A peine d'irrecevabilité que le juge peut prononcer d'office, la demande en justice doit être précédée, au choix des parties, d'une tentative de conciliation menée par un conciliateur de justice, d'une tentative de médiation ou d'une tentative de procédure participative, lorsqu'elle tend au paiement d'une somme n'excédant pas 5 000 euros ou lorsqu'elle est relative à l'une des actions mentionnées aux articles R. 211-3-4 et R. 211-3-8 du code de l'organisation judiciaire. »

### CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Désormais, la totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation se font par internet sur le site de l'ANTS (<https://immatriculation.ants.gouv.fr>)



L'AIGILLON SUR VIE  
LA CHAPELLE HERMIER  
COËX  
SAINT MAIXENT SUR VIE  
SAINT-REVEREND

## L'ADMR, toujours à vos côtés

Depuis plus de 70 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.

Dans votre commune, vous pouvez retrouver :

### **Le service d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de Coëx**

Il intervient pour l'aide et l'accompagnement des seniors, des personnes en situation de handicap mais aussi pour garder les enfants ou pour entretenir le logement.

Notre équipe de salariés et de bénévoles se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les services, le devis est gratuit. Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous !

**Contact : Caroline BLANDIN**

**Téléphone : 02 51 54 43 73**

**Mail : [paysdestgilles@admr85.org](mailto:paysdestgilles@admr85.org)**



Le 5 octobre dernier, après 2 années sans rassemblement, nos aînés et quelques salariés se sont retrouvés autour d'un goûter gourmand organisé par l'Association ADMR de Coëx. Ils étaient une soixantaine à profiter de la musique et de l'humour de Jacques et Daniel. Un temps fort qui a permis de mettre un peu de chaleur dans les cœurs et de resserrer les liens entre bénévoles, bénéficiaires et salariés.

## Camping Yelloh ! Village Le Pin Parasol\*\*\*\* - La Chapelle-Hermier



Le Yelloh ! Village Le Pin Parasol est reconnu pour son accueil chaleureux et professionnel, son service haut de gamme et la qualité de ses infrastructures. Notre mission est de **faire vivre une expérience unique aux vacanciers.**



NOUVEAU QUARTIER PREMIUM AVEC SPA PRIVATIF !



> **Camping incontournable en Vendée** au cœur de 22 hectares de nature préservée.

> Avec un accès direct au Lac du Jaunay et à seulement 10 minutes de Brétignolles Sur Mer.

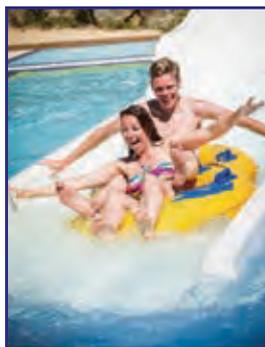
> Des emplacements spacieux de 100 à 270 m<sup>2</sup> ! Location de cottages, chalets et emplacements nus.

> Services 5 étoiles : restauration, espace beauté, espace bien-être, salle de fitness, animations et mini-club **GRATUIT**

> Nombreuses activités sur place : tennis, tir à l'arc, mini-golf, tyrolienne, aires de jeux et de sports, karting à pédales, circuit PumpTrack...



Un camping inédit en Vendée avec **2 ambiances** : Sensations ou Nature & Sens.



Ouvert du 12 mai au 10 septembre 2023. [www.campingpinparasol.fr](http://www.campingpinparasol.fr)

## Les Canoës du Jaunay (La base du Pré - La Chapelle-Hermier) / (La base de la Baudrière - Saint Julien Des Landes)

> Location de canoës et pédalos de 2 à 6 places pour partager un moment convivial **en famille ou entre amis !**

> **6,5 km de balade** au cœur d'une superbe faune et flore

> **Au choix** : ½ heure, 1 heure ou 2 heures !

> **NOUVEAU** : balade contée au coucher du soleil. Sur réservation.

> **2 bases de départ** : Le Pré à la Chapelle-Hermier et La Baudrière à St Julien des Landes.

> **Embarcations récentes** pour vos balades : confort et sécurité !

> **Nombreux services sur place** : boissons fraîches, parking gratuit, aires de pique-nique, auberge pour déjeuner ou dîner...



Accueil chaleureux, cadre ressourçant et beauté des paysages, Les Canoës du Jaunay proposent des balades uniques en sillonnant librement les lacets d'un lac tout simplement magnifique.

Vivez **une expérience 100% nature** avec Les Canoës du Jaunay !



Personnel très agréable et souriant. Jolie balade sur un lac vraiment grand, très arboré tout autour. Un vrai plaisir un dépaysement. Je recommande vivement !

R. Leroy

**A partir de 12€ la balade. OFFRE HAPPY HOUR tous les matins, du lundi au vendredi : -50 % !**

Ouvert tous les jours en Juillet-Août de 10h à 13h et de 14h à 18h - [www.canoe-jaunay.fr](http://www.canoe-jaunay.fr) - 02 51 34 64 72

### TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour est désormais collectée par la communauté de communes du Pays des Achards. La période de collecte est fixée du 1er mai au 30 septembre. Vous trouverez tous les renseignements auprès de l'office de tourisme du Pays des Achards au 02 51 05 90 49.

## La Chrysalide

Situé sur un site enchanteur et préservé, à proximité du Lac du Jaunay, le centre La Chrysalide est dédié au mieux-être, au ressourcement et à la détente. Ses services sont ouverts à tous.

L'activité de La Chrysalide se décline en 4 axes :

- Les soins à la carte avec des massages personnalisés, séance de réflexologie plantaire, enveloppement à l'argile, gommage, rebirth, équilibrage énergétique, chromothérapie (soins par les couleurs), holopsonie (soins par la musique), ...
- Les cures de 1 à 5 jours pour des remises en forme, de la revitalisation complète, physique et psychique, de la détoxination... (Le burn out est une de nos spécialités). Le principe est de stimuler vos ressources par une synergie de soins profonds. Nos thérapeutes sont formés à un accompagnement personnalisé.
- Les formations en chromothérapie sensitive : développement de la perception de l'aura, découverte de la symbolique des couleurs en lien avec nos besoins fondamentaux et apprentissage des soins par les couleurs.

- L'espace SPA lumineux, face à la nature, sans vis-à-vis, avec son bassin d'eau tempérée, son hammam, son sauna infra-rouge, son sauna finlandais et son jacuzzi, peut être privatisé à partir de 4 personnes.

La Chrysalide, c'est aussi des conférences, des ateliers, des activités ponctuelles et divers stages (communication, traversée des couleurs, massages, ...). C'est aussi un espace où des thérapeutes peuvent louer des locaux.

**Le centre est ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et sur rendez-vous le premier samedi de chaque mois.**



Suivez notre actualité sur :



[lachrysalide.institute](https://www.facebook.com/lachrysalide.institute)

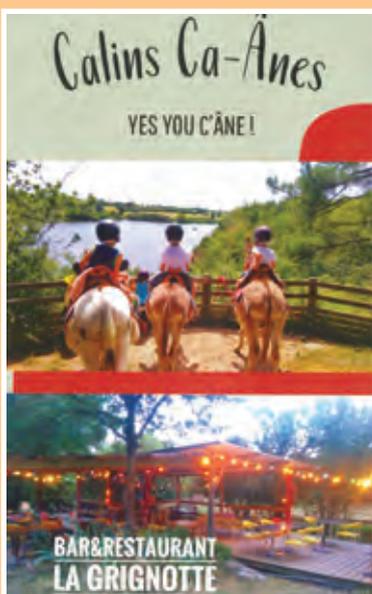


[lachrysalidebienetre](https://www.instagram.com/lachrysalidebienetre)



[la chrysalide centre de bien-être](https://www.linkedin.com/company/la-chrysalide-centre-de-bien-etre)  
[www.lachrysalide.institute](http://www.lachrysalide.institute)

contactez-nous au 02.51.08.07.00 ou  
[contact@lachrysalide.institute](mailto:contact@lachrysalide.institute)



## Calins Ca-Ânes

Beaucoup de gens connaissent l'histoire du bonnet d'âne : la fameuse punition redoutée des élèves pendant des générations. Il est temps de remettre au clair son véritable but. Fut un temps où mettre le bonnet d'âne contribuait à encourager l'élève, en lui transmettant la sagesse et l'intelligence de l'âne ! A Calins-Ca-Ânes, leur réputation n'est plus à faire : doux et tendre, sereins et courtois organisés et conviviaux....

N'hésitez pas à venir ou revenir passer un moment de tranquillité à leur contact. Et vous poser sur la terrasse de la « La Guinguette » où vous pourrez apprécier les burgers et tartines « maison », salades, viandes... Avec un max de produits locaux et bio (merci Mangibio !)

Nous aurons le plaisir de vous accueillir à partir de début avril 2000.

**N'hésitez pas à réserver ! Au plaisir de vous retrouver...**



## Vie Communale

Situé dans un écrin de verdure à 2 pas du lac du Jaunay, le Domaine du pré est un parc résidentiel de loisirs qui propose de devenir propriétaire de votre chalet tout confort dans un environnement calme et préservé. Au-delà de la copropriété, le domaine accueille la clientèle touristique qui bénéficie des structures de loisirs telles que la piscine et les aires de jeux, le cadre idéal pour vos vacances reposantes à 15 mn des plages. Le domaine possède également une très belle salle de réception dont la capacité est de 200 personnes, vous pourrez y organiser tous vos évènements familiaux et professionnels.



Adresse : 2 Bellevue 85220 LA CHAPELLE HERMIER

Infos et réservations : 02 51 08 07 09

Email : [contact@natureholidays.fr](mailto:contact@natureholidays.fr)

Site internet : <https://www.domainedupre.com>

*Nous proposons la vente de chalet neuf afin de profiter de repos en famille ou entre amis ou bien pour de la gestion locative.*

N'hésitez pas à nous contacter : [contact@domainedupre.com](mailto:contact@domainedupre.com)



## Vie Associative



06.15.61.04.12  
yogalan85@gmail.com  
La Chapelle Hermier

### YOG'ALAN

Professeur de Yoga  
certifié à l'Ashram Sivananda d'Orléans



Je vous propose mes cours de Hatha Yoga à la salle polyvalente de la Chapelle Hermier  
Au programme : méditation, respiration, postures, relaxation avec bol chantant.

Durée de la séance environ 1h15

Prévoir tapis de yoga, couverture et bouteille d'eau. Possibilité de tapis sur place  
Accessible tout public à partir de 14 ans.

Les tarifs : 15€ la séance sur réservation.

135€ le carnet de 10 séances.

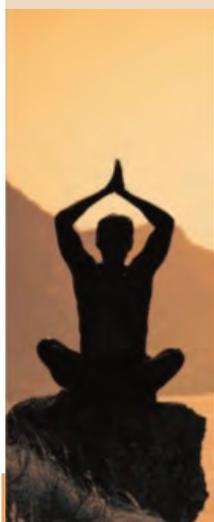
300€ l'abonnement à l'année ( De Septembre à Juin paiement possible en 2/3 fois )

Séance découverte offerte

Jour et Horaire :

Lundi de 20h à 21h15

Inscription par tél : Alan 06.15.61.04.12



**Le nombre sera limité à 20 personnes**

<https://m.facebook.com/yogalan85/>



Affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vendée, notre association est agréée pour la régulation des nuisibles et des gros gibiers faisant parfois des dégâts, aussi bien chez les particuliers que chez les agriculteurs. Cette affiliation, nous permet cette année encore, de repeupler le territoire de la commune en faisans et perdrix (cette introduction a été très compliquée à cause de la grippe aviaire), et d'implanter des cultures à gibiers (plus de 5Ha cette année) pour un complément de nourriture de tous les gibiers. Par cette régulation, les chasseurs participent activement à éviter la destruction des cultures et le danger sur les voies publiques (Prudence à tous, la population de sangliers est en très forte augmentation !).



Cultures à gibiers

Des événements importants se sont déroulés cette année ( en plus de nos manifestations habituelles, repas et pêche à la truite) :  
- Tout d'abord, le forum des associations le 10 Septembre, qui nous a permis, je l'espère, de donner une autre image de la chasse, différente de celle que certains veulent bien véhiculer et de faire connaître notre association au grand public.



Forum des Associations 2022



De plus, une manifestation, le 17 Octobre à Beauvoir sur mer, pour s'opposer au projet du parc national dans le marais breton, ce qui entraînerait l'arrêt de beaucoup d'activités de pêche, d'agriculture et de la diversité des pratiques cynégétiques en marais. Merci à tous les participants et bonne nouvelle ! Par une motion, le département de la Vendée a voté contre ce projet. **Affaire à suivre !!**

## Évènement du 17 octobre 2022

*L'association est ouverte à tous  
les nouveaux chasseurs :  
3 nouveaux nous ont rejoint en 2022*

## Manifestations programmées en 2023

- Repas de chasse le 11 Mars 2023 ouvert à tous
- Journée pêche à la truite (date à définir)



*Meilleurs vœux pour l'année 2023*

## Les Chevaliers du Jaunay

Durant plusieurs années de COVID, les mesures sanitaires ont mis un frein à nos activités.

Le club compte 25 adhérents et nos activités ont repris tout doucement avec les jeux de cartes les Jeudis tous les 15 jours et les repas au restaurant. Cette année nous avons participé au forum des associations, où l'on apprend à se connaître et à présenter chacun notre association.

Ce fût une expérience enrichissante et nous pensons déjà à celui de l'année prochaine.

En cette année 2022, Logeais Bernadette est parti au foyer logement de Coëx.

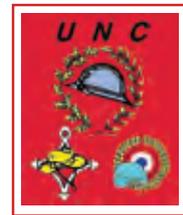
Nous déplorons deux décès au sein de l'association, M Ageon Sébastien qui fût le président pendant de nombreuses années et M. Garandau Emile, deux personnes bien connues de la commune.

L'Assemblée Générale aura lieu en Janvier 2023 pour établir le programme de l'année à venir (animations, repas, etc..)

Je vous rappelle que toute personne intéressée sera accueillie avec grand plaisir au sein de l'association, **il suffit de prendre contact au 02 51 34 65 85.**



**Bonne année 2023 ! Meilleur vœux à tous !  
Le conseil d'administration**



## UNC - LA CHAPELLE-HERMIER

L'année 2022 s'achève dans un climat un peu plus serein que les précédentes ! Cette crise sanitaire, qui a tant bousculé nos vies, semble enfin s'éloigner, ce qui va nous permettre de reprendre peu à peu nos activités, et remplir le devoir qui est le nôtre.

L'association U.N.C. de La Chapelle Hermier compte actuellement 7 anciens combattants, 9 soldats de France et 4 veuves d'anciens combattants. En 2022, nous avons déploré les décès de nos deux camarades, Monsieur Varinot et Monsieur Emile Garandau. Nous

saluons leur mémoire et nous nous associons à la peine de ces deux familles. Le départ de nos anciens nous oblige à motiver nos plus jeunes, pour, qu'à leur tour, il transmettent la mémoire des sacrifices consentis au cours du XXème siècle, mais aussi pour que continue cette chaîne d'amitié et de solidarité qui constitue les valeurs voulues par les fondateurs de l'U.N.C. Nous avons bon espoir que quelques soldats de France viennent grossir nos rangs et nous aident dans cette tâche en cette année 2022 !

**Bonne année à toutes et à tous, que 2023 s'écoule dans l'amitié et la fraternité.**

## TENNIS - Union Sportive Chapeloise Vairéenne (USCV)



**La Saison tennistique 2022-2023** a repris tambour battant depuis début septembre dernier. Cette année, sur notre commune, les entraînements jeunes et adultes ont lieu les mercredis et vendredis avec nos éducateurs CQP Karim SABER, Matthew KERNICK et Corentin .

### L'année fut riche en événements !

Le tournoi interne, les tournois de Touch Tennis ouverts à tous, les Tournois Multi-Chances homologués, le tournoi homologué du club... Autant d'évènements qui ont rythmé sportivement l'année 2022 ! Tout cela en gardant bonne humeur et esprit convivial.

Enfin, des séances découverte ont été proposées dans nos Ecoles Primaires (Privée/Publique) au mois de juin dernier. Celles-ci ont été assurées par Anaëlle Guimbretiere, Diplômée d'Etat, accompagnée des bénévoles de l'USCV.

MERCI une nouvelle fois à **TOUS** les Bénévoles, Sponsors et Personnalités de La Chapelle-Hermier pour le bon déroulement de l'ensemble des manifestations.

### A noter

que toutes les activités du club seront reconduites cette année : Tournoi Interne, Tournoi et TMC homologués, Touch Tennis, Sardinade, Soirée Choucroute, etc...

### Le développement continue

En plus des différentes informations communiquées sur le compte Facebook du club (dates à retenir, résultats, évènements, photos...), l'USCV se fait une place désormais sur le réseau social Instagram sous le nom « USCVC Tennis ».

### Restez connectés, venez nous y rejoindre !

Et niveau infrastructures, le club profite de son court couvert, de son nouveau court extérieur en terre battue à La Chapelle-Hermier, ainsi que d'un court couvert à Vairé.

### L'USCV compte aujourd'hui 103 licenciés

Les différentes animations proposées tout au long de l'année ont pu faire évoluer le nombre de licenciés et battre un nouveau record d'adhésions. Symboles du dynamisme impulsé, les enfants représentent une proportion majeure du club (54 jeunes de moins de 18 ans, soit 52% des licenciés).

*Différentes formules sont proposées aux adhérents, avec des licences loisirs (60 €) ou bien un pack famille (120 € pour 2 adultes + 1 enfant, 25 € par enfant supplémentaire) pour avoir accès aux terrains.*



Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Jean-Michel PREAUD : **06.89.14.09.00**

Stéphane MORIN : **06.19.60.79.59**



**Nous souhaitons à tous, une Excellente Année 2023 !**



# AAPPMA La Gaule du Jaunay

Notre association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique est affiliée à la Fédération de Pêche de Vendée.

Différentes cartes de pêche donnent la possibilité de pratiquer sur les parcours que nous gérons : la rivière du Jaunay sur 7 km , le lac du Jaunay (114 ha) ; à Martinet : l'étang des Ouches ; à St Julien des Landes : le Fief des Rainettes , aux Achards : les étangs : du Bibrou, du Pré de la Fontaine, des Marres et les bassins du Chanoine Ferré .

Le permis délivré par la Gaule du Jaunay donne également le droit de pêcher sur l'ensemble des parcours des 37 associations agréées du département avec 4500 km de cours d'eau et 1300 ha de lacs .

2022 aura été une année riche en animations. En premier lieu, les concours de pêche dont celui début Juin qui a réuni des concurrents venus de toute la France qui ont apprécié et, pour certains, découvert notre beau lac du Jaunay.

De plus et surtout nos nombreuses animations en direction des jeunes ont permis d'accueillir plus de 250 enfants pour leur faire découvrir la biodiversité des milieux aquatiques, différentes techniques de pêche et la problématique de l'eau .

Nos alevinages 2022 : 650 kg de truites, 100 kg de sandres, 150 kg de tanches et 300 kg de gardons .

### Infos école de pêche :

Nous accueillons les enfants de 7 à 12 ans sur 10 séances pour 15 € (matériel compris).

Contact école de pêche :

**Allan Briau Tél : 06 19 63 75 99**



### Pour les achats de carte de pêche à la Chapelle- Hermier

chez Gilbert Gourdeau - 18 rue Pasteur

**Tél 06 15 50 53 16**

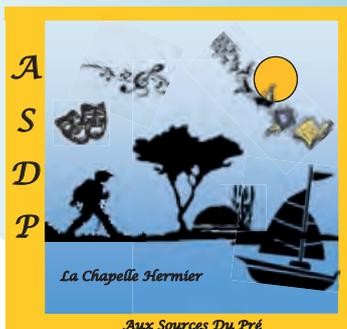
et au Camping Pin Parasol et au Domaine du Pré par internet sur [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr)

**Si vous souhaitez plus d'informations n'hésitez pas à me contacter :**



**Pierre-Marie Ferré  
Tél : 06 29 71 97 15**





# Aux Sources du Pré 2023

## VOILE sur le lac du Jaunay



A bord de vieux gréements,  
et à partir de 14 ans.  
Initiation, accompagnement  
jusqu'à l'autonomie.  
de 9 m ou 7.60 m  
Sorties en mer sur grand voilier  
de 9 m ou 7.60 m

## INFORMATIONS



### VIDE GRENIER

le dimanche **10 septembre 2023**  
de 8h00 à 18h00 avec snack sur place

### MARCHÉ AUX PLANTES

le dimanche **26 mars**  
de 9h00 à 13h00



## EXPOSITIONS EN JUILLET ET AOÛT

Au Grenier du Pré

### Réservations

Daniel GROYER  
06 30 41 65 91



Concours de poésie  
« l'arbre à poésie »  
ouvert à tous, Adultes,  
enfants, écoles.



## LOCATION

BARNUM 6X3M  
150€ LE WEEK-END  
Y COMPRIS 6 TABLES ET 12  
BANCS

## RENSEIGNEMENTS

- VOILE : 06 82 22 02 24
  - MARCHE : 06 70 10 37 66
  - THÉÂTRE : 06 07 70 19 79
- Carte d'adhérent : 10 €  
Cotisation voile : 40 €  
INFORMATIONS  
06 70 10 37 66

# BREVET AUDAX

Vie Associative

Article sur la marche audax  
de 200 km du 27/28 mai 2022



## Date des marches 2023

Mercredi 1<sup>er</sup> mars  
Mercredi 3 mai  
Mercredi 7 juin  
Mercredi 4 octobre  
Mercredi 8 novembre



### Audax de 25 km le mercredi

Dimanche 16 avril, 3 distances 6 et 12 km  
en marche promenade ouverte à tous et  
25 km en marche Audax 6 km/heure

26/27 août 25/50/75 Km  
et 100 km en marche Audax  
et 100 km vélo

Les 27 et 28 mai 2022, s'est déroulée une marche exceptionnelle Audax de 200 km organisée par la section marche des Sources du Pré. 3 ans de préparation et de multiples reconnaissances pour un parcours passant par 32 communes départ d'Apremont puis Challans, la Chapelle Hermier, St Gilles Croix de vie, l'Île d'Olonne, Beaulieu sous la Roche etc... nous remercions les communes qui nous ont permis de faire ce brevet dans les meilleures conditions.

54 "Audacieux" ont pris le départ le 27 mai à 6h00 pour marcher durant 40 heures, 44 étaient à l'arrivée le samedi 28 mai à 22h30 au camping Les Charmes à Apremont que nous remercions pour sa participation. Un grand merci aux bénévoles dont l'AFAC qui ont été sur le pont pour chouchouter les marcheurs pour les ravitaillements et les repas en salle. A bientôt sur les routes et les chemins pour de nouveaux brevets Audax toutes distances !

## Théâtre



### « Les Baladins du pré »

Séances 2023

Vendredi 24 février 20h30

Samedi 25 février 20h30

Dimanche 26 février 15h00

Vendredi 3 mars 20h30

Samedi 4 mars 20h30



Bureau : Président : Pierre-Yves Godard - Secrétaire : Françoise Godard- Trésorier : Claude Camus  
Daniel Groyer - Henri Bottin - Gisèle Sire - Eddy Labbé - Chantal Desvarenes

**Venez nous rejoindre dans l'association !**



### Saison 2022/2023

Actuellement **86 Licenciés** au sein du Club de l'AFAC (5<sup>ème</sup> Année du club) :

- **32 Séniors** et 17 Dirigeants et une Dirigeante.
- **31 Enfants** Foot Animation âgés de 6 à 10 ans (9 en catégorie Foot à 3, 10 en Foot à 5 et 12 en Foot à 8) et 5 Jeunes du Groupement avec le club de Coëx (de 12 à 18 ans).

#### Niveau des catégories Séniors et jeunes :

- **Equipe A** : Départemental 3 Groupe A, a fini 3<sup>ème</sup> la saison 2021/2022.  
Objectif le haut de tableau avec notre Entraîneur **Valentin FAVREAU** depuis 4 ans au club.
- **Equipe B** : Départemental 5 en Entente avec ESPM (ENT SAINT PAUL MACHE), a fini milieu de tableau.
- **U18, U19** (âgé de 15 à 18 ans) : Equipe en Départemental 1 (demi-finaliste de Challenge de Vendée lors de la saison 2021/2023)
- **U15** (âgé de 13 et 14 ans) : Deux équipes ; une en Départemental 1 et l'autre en Départemental 3
- **U13** (âgé de 11 et 12 ans) : Départemental 2

- **Foot à 3, à 5 et à 8 (âgé de 6 à 10 ans)**: «formation des jeunes» avec les futurs éducateurs qui passent leurs modules et accompagnent **Christophe GUERIN**, le référent. Plateaux le samedi pour les sessions Foot à 3 et 5 pour l'apprentissage du foot. Matchs sur petit terrain pour le Foot à 8.

Nouvelle saison avec des nouveaux et jeunes membres au sein du bureau et un nouveau Président, **Axel TESSIER**.

Pour faire évoluer le club, nous sommes à la recherche de bénévoles et de dirigeantes. Il manque de la féminité au sein du club pour des idées nouvelles et faire progresser le club car nous avons des jeunes joueuses Féminines.

Par ailleurs, il nous faut recruter ou former des arbitres pour ne plus être en infraction avec le Statut de l'Arbitrage et ainsi avoir des projets sportifs plus ambitieux.

*Nous remercions nos éducateurs et dirigeants ainsi que nos sponsors pour leur investissement, mais également tous ceux qui suivent les rencontres et nos bénévoles.*

## Manifestations

\* Plats à emporter de l'A.F.A.C. , en **Février 2023** sur réservation.

\* Marche Gourmande à la Chapelle Hermier,  
le **Vendredi 23 Juin 2023** sur réservation.

**Si vous souhaitez plus informations, n'hésitez pas à nous contacter**

Fabrice TOUGERON ☎ 07 61 49 59 92 et Christophe GUERIN ☎ 06 65 75 97 36

Mail du club : [afac85220@gmail.com](mailto:afac85220@gmail.com)

Compte FACEBOOK : avenir foot apremont la chapelle

### LES PRÉMICES

#### **Un tiers-état qui se révolte**

En 1774, à son avènement, Louis XVI héritait d'un état financièrement très appauvri en raison, d'abord, des guerres conduites par Louis XV, ensuite, de l'incurie des collecteurs d'impôts qui détournaient une grande partie de ces fonds à leur profit et, enfin, du train de vie somptuaire du roi et de ses courtisans.

Finalement, en 1789, dans l'impasse d'une situation politique et financière catastrophique, Louis XVI fut contraint de provoquer la réunion d'États Généraux, pensant que seule cette assemblée put être en mesure de proposer les réformes nécessaires au redressement du pays.

Créée en 1302 par Philippe le Bel et réunie 22 fois en 487 ans, c'était une instance d'exception convoquée par le roi pour connaître l'opinion de ses sujets sur les problèmes ou les crises graves du pays (guerres ou troubles internes) et se faire un avis sur les solutions à appliquer. Elle réunissait des représentants des trois États ou Ordres : noblesse, clergé et tiers-état.

En préalable à cette réunion prévue le 5 Mai 1789 à Versailles, devaient se tenir, au sein de chaque généralité **(1)** les élections des députés des trois ordres et devaient être élaborés des « cahiers de doléances » **(2)**. Ces documents, d'abord rédigés dans les paroisses, étaient fusionnés par chaque généralité pour être réduits au niveau national à 12 cahiers appelés « cahiers de gouvernement », eux-mêmes compilés en trois cahiers, un par ordre.

En Poitou, la noblesse consentait à l'égalité devant l'impôt pour tous au prorata des revenus et des biens mais ne voulait pas renoncer aux privilèges dont elle jouissait. Le clergé était pour le maintien de son statut et demandait simplement que la dîme, qui pesait si lourdement sur les habitants des campagnes, fut réglementée de façon plus équitable. Le tiers-état, qui n'avait pas de privilèges à défendre mais des droits à revendiquer, réclamait l'égalité complète des citoyens devant la loi et devant l'impôt, l'abolition du droit d'ainesse et des servitudes féodales, la réforme des codes, la liberté de la presse, du commerce et de l'industrie.

En Mars 1789, les délégués du Poitou se réunirent à Poitiers, siège de la généralité. D'après les procès-verbaux rédigés à l'issue, il ressort qu'aucun noble de La Chapelle Hermier ne comptait au rang des délégués. Pour le clergé, l'Abbé Jean-Louis Brillaud, curé de la paroisse, était membre de droit

mais préféra se faire représenter par l'Abbé Louis-Joachim Letot du Guet, Curé de Vouillé **(3)**. Pour le tiers-état, le laboureur Jacques Rabiller et le fermier Jean Sire étaient désignés mais, sans que la raison soit connue, ils se firent représenter par Pierre Birotheau des Burondières, Avocat à Saint-Gilles sur Vie. Celui-ci fut élu député.

Sur 1165 députés élus à l'échelon national, la noblesse en comptait 296, le clergé 291 et le tiers-état 578. Ces derniers représentaient 98 % de la population.

*(1) Circonscriptions administratives et financières créées en 1542. Elles étaient au nombre de 36.*

*(2) Archives de la Vendée. Les cahiers de doléances de La Chapelle Hermier n'ont pas été retrouvés. On ne sait s'ils ont été établis.*

*(3) Dans l'actuel département de la Vienne.*

Sitôt réunis en séance, les députés du tiers-état se firent les porte-parole d'une révolte qui grondait depuis plusieurs mois dans le pays et qui s'amplifia à Paris avec la prise de la Bastille et en province où, en de nombreux endroits, les paysans attaquèrent les châteaux des nobles honnis, commettant de violentes exactions et brûlant les archives.

Les nobles, très au courant de la situation, prônaient l'apaisement contre l'avis des bourgeois qui appelaient à la répression.

Pour ramener le calme dans le pays, les députés votèrent, le 4 Août 1789, différentes mesures au premier rang desquelles la suppression des privilèges consentis à la noblesse et au clergé.

Le 26 Août, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen précisa et fixa par écrit les acquis de cette séance: les droits féodaux étaient abolis; les citoyens devenaient tous égaux devant la loi.

#### **Vers le soulèvement vendéen**

L'abolition du système féodal laissa les vendéens quasiment indifférents compte-tenu des bons rapports qu'ils entretenaient avec leur noblesse. En revanche, dans les mois qui suivirent, les décisions prises par les députés pour réformer les institutions de l'État furent moins bien accueillies.

En premier lieu, la conscience fortement catholique des vendéens se trouva blessée par les mesures antireligieuses : confiscation des biens de l'Église en 1789, adoption de la constitution civile du clergé en 1790 et persécution des prêtres en 1791.

En second lieu, et dans le même temps, le pouvoir révolutionnaire ne sut pas répondre aux attentes des paysans et artisans pauvres qui espéraient une amélioration de leur niveau de vie : la vente des biens du clergé ne profitant qu'aux bourgeois, les impôts demeurant aussi lourds, la pénurie alimentaire et particulièrement celle des grains et des matières premières n'étant pas endiguée et s'aggravant même.

Enfin, la menace d'une guerre ajouta encore au désarroi de la population. Les souverains européens, effrayés par le nouveau pouvoir exécutif français, avaient formé une coalition afin de se protéger d'une possible « contagion » révolutionnaire dans leurs états. Toute l'Europe monarchique se dressait alors contre la France qui, pour se défendre, décida d'augmenter son potentiel militaire par la levée de 300 000 hommes de troupe en Février 1793. La Vendée devait fournir 5 000 soldats.

Cette mesure venait amplifier le mécontentement déjà provoqué par les précédentes résolutions et servit de prétexte au soulèvement vendéen.

Au cours du mois de Mars, dans de nombreuses communes les jeunes gens concernés se liguèrent pour signifier aux agents recruteurs leur refus de se laisser enrôler. D'autres rebelles convergèrent vers les petites villes s'en prenant aux administrations et à leurs représentants. Cette contestation n'était pas limitée à la Vendée; elle était aussi le fait d'une partie des départements limitrophes. Des contacts se nouèrent entre communes voisines, des regroupements s'opérèrent, les insurgés se choisirent des chefs (notamment parmi les nobles). Fin Mars, ils formaient « l'armée catholique et royale » et entrèrent en lutte déclarée contre le pouvoir révolutionnaire.

## **Ainsi débuta la Guerre de Vendée.**

### **LE CONTEXTE**

L'insurrection vendéenne et la chouannerie ne doivent pas être confondues même si ces deux mouvements ont en commun leurs désaccords avec les dirigeants du pouvoir établi. On commet une erreur en qualifiant les vendéens de « chouans » alors que la chouannerie se situe en Maine, Basse-Normandie et une partie de la Bretagne. Elle tient son nom de celui de l'un de ses chefs, Jean Cottereau surnommé Jean Chouan, ancien faux-saunier (1) par déformation de « chat-huant » (la chouette hulotte) dont les combattants imitaient le cri, la nuit en signe de reconnaissance.

### **Deux mouvements très différents**

La chouannerie voit le jour en 1791 et précède la révolte vendéenne de 2 ans. Elle durera jusqu'en 1799 alors que la Guerre de Vendée prendra fin en 1796.

Les chouans ne forment pas une véritable armée mais une multitude de petits groupes insaisissables menant une action de « guérilla » sur un territoire contrôlé par les républicains. Les vendéens sont maîtres du terrain et représentent, en 1793, une force de 65 000 hommes. Les nobles sont rares dans les rangs de la chouannerie alors que les principaux chefs vendéens sont issus de la noblesse.

### **Le combattant vendéen**

Il est paysan ou artisan.

Il est habillé de ses vêtements de tous les jours :

- chapeau rond à grands bords,
- le maraîchin porte la chemise de flanelle, une veste et une large culotte retenue par une ceinture rouge en coton et des guêtres,
- le bocain est vêtu d'une chemise, d'une culotte de serge grise et d'une veste bleue,
- la plupart est en sabots.

Il s'identifie par un cœur en tissus cousu sur le côté gauche de la veste ou de la chemise. Surmonté d'une croix, il symbolise sa fidélité à Dieu et au Roi, et, dans une représentation plus élaborée, il porte parfois la mention « Dieu et le Roi ». On voit plus rarement les deux cœurs entrelacés marquant son attachement à Dieu et à la Vierge Marie.

Les hommes de Bonchamps sont les seuls à porter l'uniforme car, en sa qualité d'ancien capitaine de grenadiers, il exige la plus stricte discipline des hommes placés sous sa responsabilité. Ils sont en habit gris et les officiers en habit vert.

Au début de la guerre, les insurgés ne disposent pour seules armes que de quelques fusils de chasse, de faux emmanchées à l'envers et de rares piques et sabres. Leur armement s'améliorera considérablement au gré de leurs victoires par récupération sur l'armée républicaine.

(1) Contrebandier se livrant au transport illégal de sel pour éviter le paiement des taxes.





## La Vendée militaire

Par « Vendée militaire » on désigne le territoire de déploiement des insurgés constitués en trois armées correspondant chacune à un secteur géographique :

- l'Armée d'Anjou, 40 000 hommes, est localisée en Vendée-Est, Sud Maine et Loire et Nord Deux-Sèvres. C'est la région des Mauges. Ces troupes ont à leur tête les prestigieux Autichamp, Bonchamps, Lescure, Marigny, Stofflet.
- l'Armée du Marais, 15 000 hommes, couvre le Nord Vendée et Sud Loire-Atlantique. Son chef est Charette.
- l'Armée du Centre, 10 000 hommes, est située au Sud des deux autres. Son terrain est le bocage. Elle est commandée par Sapinaud de la Verrie et Royrand .

Ces armées comprennent dans leurs effectifs non seulement des vendéens mais aussi des partisans appartenant aux départements voisins du Maine et Loire, Loire-Atlantique et Deux-Sèvres. La cohésion de l'ensemble a été successivement assurée, en tant que généralissime, par Cathelineau, d'Elbée, La Rochejaquelein et Charette. Sa zone d'implantation compte 815 000 habitants.

## Les grandes phases de la guerre

De Mars à Octobre 1793, la guerre est une alternance de victoires et de défaites avec des combats rythmés par les fêtes religieuses et les travaux des champs pour lesquels les paysans abandonnent périodiquement la zone de conflit pour y revenir leur dévotions accomplies ou leur labour terminé.

A partir du 18 Octobre 1793, les armées d'Anjou et du Centre sont confrontées à des troupes républicaines toutes fraîches et supérieures en nombre, qui les contraignent à passer au Nord de la Loire. Elles sont traquées et harcelées et progressivement décimées. Leur périple (1) les conduit à Savenay (35 kms au Nord-ouest de Nantes) où elles sont rejointes le 23 Décembre 1793 et exterminées. Le soir même, le général républicain Westermann écrit : « *il n'y a plus de Vendée, elle est morte sous notre sabre, libre, avec*

*femmes et enfants. Je viens de l'enterrer dans les marais et le bois de Savenay (- - -)* ». En fait, de l'ordre de 4 000 hommes ont réussi à repasser la Loire pour prendre position dans les Mauges (2).

Fin Janvier 1794, tous les grands chefs vendéens ont trouvé la mort à l'exception de Stofflet et Charette (celui-ci était resté en Vendée avec l'Armée du Marais).

Début une politique de représailles décidée par la Convention et menée par le Général Turreau recevant pour consignes d'anéantir les insurgés et de détruire leurs biens. La population est massacrée par l'armée républicaine constituée en colonnes sillonnant le territoire. Elles seront qualifiées « d'infemales » en raison des exactions de toutes sortes auxquelles elles se livrèrent.

Dans le même temps, Carrier, politicien atteint de folie meurtrière, dirige à Nantes des exécutions qui feront 5 000 victimes.

(1) Appelé « la Virée de Galerne » du nom du vent froid et humide qui souffle dans l'Ouest de la France.

(2) Région naturelle correspondant au sud-ouest de l'actuel département du Maine-et-Loire.

Le 17 Mai 1794, la Convention, lasse de cette terreur radicalisée, met fin à ces horreurs. S'ensuit une période d'accalmie qui permet, le 17 Février 1795, la signature d'un traité de paix au château de La Jaunaye (situé en périphérie Sud de Nantes) qui exempte les vendéens de la conscription, restaure la libre pratique du culte et instaure l'amnistie des insurgés.

À cette phase de la guerre, tous les grands généraux vendéens ont trouvé la mort à l'exception de Stofflet, Charette, Autichamp et Sapinaud de la Rairie.

Fin Juin 1795, à l'occasion d'une offensive de « l'armée des émigrés » en Bretagne (1), Charette rompt le traité de La Jaunaye, reprend les hostilités et est bientôt rejoint par les autres généraux.

Stofflet est finalement arrêté le 23 Février 1796 et exécuté deux jours après à Angers ; Charette est arrêté à son tour le 23 Mars et exécuté le 29 Mars à Nantes.

Début Juin, Autichamp et Sapinaud de la Rairie cessent les combats et se soumettent.

Le 15 juillet 1796, le Directoire annonce la fin de la Guerre de Vendée.

**Fin.**

(1) Les deux frères cadets de Louis XVI s'étaient réfugiés, pour le premier (futur Louis XVIII) en Allemagne et pour le second (futur Charles X) en Angleterre. Ils constituèrent hors de France une armée de 20 000 hommes afin de restaurer en France et par la force, le pouvoir d'Ancien Régime. Dans ce but, le 27 Juin 1795, à partir de l'Angleterre, débarqua en baie de Quiberon une troupe de 5 400 hommes prévoyant de s'allier aux chouans et aux vendéens. Trois semaines plus tard, le 21 Juillet, cette tentative était repoussée par les forces républicaines.

## Connaitre sa commune en jouant !



16 rues ou lieux-dits à trouver !



Réponses dans le prochain petit Chapelois

J	D	G	C	R	G	M	Y	B	V	G	P	J	A
D	A	C	E	A	N	Z	R	A	W	C	L	J	M
E	X	H	R	Y	O	C	U	R	F	H	A	E	E
M	R	A	I	M	U	L	P	I	R	A	I	J	S
A	U	U	S	O	E	E	A	T	T	T	S	F	P
R	E	V	I	N	T	M	S	A	A	E	A	A	E
G	T	E	E	D	T	E	T	U	I	A	N	V	R
U	T	L	R	I	E	N	E	D	L	U	C	E	A
E	E	I	S	E	G	C	U	I	L	L	E	R	N
R	J	E	K	R	E	E	R	E	E	O	G	I	C
I	W	R	Y	E	K	A	X	R	E	N	G	E	E
T	G	E	D	S	D	U	C	E	Q	G	R	V	N
E	N	P	J	O	U	B	R	E	T	I	E	R	E
D	E	G	I	R	A	R	D	I	E	R	E	D	P



## Données climatiques



Températures 2022 (réalisés par Paul Martineau)

En°	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
T° min.	4°	1°4	6°7	7°2	11°1	16°	17°4	18°	13°8	14°7	9°6	4°7
T° max	8°4	3°5	14°	16°9	21°4	23°5	27°9	28°	21°7	20°	14°4	8°7



### Précipitations 2022

H.pluie	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
E mm	60	37	40	44	28	70	4	32	38	61	126	65
Trim.	137			142			74			252		
Annuel	605											

### Précipitations 2020

H.pluie	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
E mm	131	104	163	63	65	141	18	88	35	219	73	203
Trim.	343			269			141			495		
Annuel	1248											



Bonne



Année



2023

